

CHAMPIONS CUP : LA LNR CONTESTE FERMEMENT LA DECISION D'ANNULER LE MATCH STADE TOULOUSAIN / CARDIFF RUGBY

PARIS, LE 21 JANVIER 2022

A la suite de l'annonce de l'EPCR d'annuler le match de Champions Cup entre le Stade Toulousain et Cardiff Rugby, la LNR dénonce une décision scandaleuse et totalement infondée.

Le Club de Toulouse a constitué un groupe de joueurs pour aligner une équipe apte à jouer ce match, et cela dans le total respect du règlement sanitaire de l'EPCR et du protocole sanitaire français. Le protocole Covid19 de l'EPCR prévoit en effet que l'EPCR applique et s'en remet au protocole établi par la ligue dont relève chaque club, et s'en tient à la position de l'autorité médicale de cette ligue s'agissant de la possibilité pour un club de disputer le match lorsque des cas positifs sont déclarés.

Dans le cas du Stade Toulousain, la Commission d'expertise Covid 19 de la LNR a communiqué sa position jeudi 20 janvier au soir à l'EPCR, cette position étant que le club pouvait disputer la rencontre contre Cardiff Rugby.

La décision de l'EPCR est donc prise en violation de ses propres règlements. Elle est incompréhensible et porte un grave préjudice au club et à l'équité de la compétition.

René Bouscatel, Président de la LNR précise :

« La Champions Cup est une compétition très prestigieuse ; son organisateur ne peut se permettre de prendre des décisions arbitraires qui sont à l'opposé de ses propres règlements. Cette décision est irresponsable. J'ai décidé de convoquer un Comité Directeur de la LNR en urgence pour évoquer les suites, y compris judiciaires, à donner à cette décision. »

CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51